

Décision de retrait de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la réponse aux demandes de données de post-autorisation du produit phytopharmaceutique **BOTANIGARD OD***

*de la société **CERTIS BELCHIM B.V.***

enregistrée sous le n° 2021-1480

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 15 avril 2024,

Vu le courrier de l'Anses du 29 août 2024 d'intention de retrait de l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique,

Considérant qu'un risque de contamination du produit en beauvéricine avant et après stockage du produit ne peut être exclu,

Considérant qu'en conséquence, les exigences mentionnées à l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont plus remplies,

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée** en France.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	BOTANIGARD OD
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	CERTIS BELCHIM B.V. 5 rue Galilée 78280 GUYANCOURT France
Formulation	Suspension concentrée huileuse (OD)
Contenant	2 x 10 ¹⁰ UFC/mL (équivalent à 101,7 g/L) - <i>Beauveria bassiana</i> souche GHA
Numéro d'intrant	857-2018.01
Numéro d'AMM	2200039
Fonction	Insecticide
Gamme d'usage	Professionnel

La demande en cours d'instruction enregistrée sous le numéro 2020-3014 devient sans objet.

A Maisons-Alfort, le 24/10/2024

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Conditions de mise sur le marché

Liste des usages retirés					
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks
01002019 Arbres et arbustes*Trt Part.Aer.*Aleurodes	1,2 L/ha	10/an	Non applicable	6 mois à compter de la présente décision	18 mois à compter de la présente décision
	Motivation du retrait : L'usage est retiré car un risque de contamination du produit en beauvéricine avant et après stockage du produit ne peut être exclu.				
16323103 Cucurbitacées à peau comestible*Trt Part.Aer.*Aleurodes	1,8 L/ha	30/an	1	6 mois à compter de la présente décision	18 mois à compter de la présente décision
	Motivation du retrait : L'usage est retiré car un risque de contamination du produit en beauvéricine avant et après stockage du produit ne peut être exclu.				
16753102 Cucurbitacées à peau non comestible*Trt Part.Aer.*Aleurodes	1,8 L/ha	10/an	1	6 mois à compter de la présente décision	18 mois à compter de la présente décision
	Motivation du retrait : L'usage est retiré car un risque de contamination du produit en beauvéricine avant et après stockage du produit ne peut être exclu.				
17403102 Cultures florales et plantes vertes*Trt Part.Aer.*Aleurodes	1,5 L/ha	25/an	Non applicable	6 mois à compter de la présente décision	18 mois à compter de la présente décision
	Motivation du retrait : L'usage est retiré car un risque de contamination du produit en beauvéricine avant et après stockage du produit ne peut être exclu.				



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Liste des usages retirés					
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks
16553109 Fraisier*Trt Part.Aer.*Aleurodes	1,5 L/ha	24/an	1	6 mois à compter de la présente décision	18 mois à compter de la présente décision
	Motivation du retrait : L'usage est retiré car un risque de contamination du produit en beauvéricine avant et après stockage du produit ne peut être exclu.				
16863103 Poivron*Trt Part.Aer.*Aleurodes	1,8 L/ha	6/an	1	6 mois à compter de la présente décision	18 mois à compter de la présente décision
	Motivation du retrait : L'usage est retiré car un risque de contamination du produit en beauvéricine avant et après stockage du produit ne peut être exclu.				
17303117 Rosier*Trt Part.Aer.*Aleurodes	1,8 L/ha	25/an	Non applicable	6 mois à compter de la présente décision	18 mois à compter de la présente décision
	Motivation du retrait : L'usage est retiré car un risque de contamination du produit en beauvéricine avant et après stockage du produit ne peut être exclu.				
16953101 Tomate - Aubergine*Trt Part.Aer.*Aleurodes	1,8 L/ha	25/an	1	6 mois à compter de la présente décision	18 mois à compter de la présente décision
	Motivation du retrait : L'usage est retiré car un risque de contamination du produit en beauvéricine avant et après stockage du produit ne peut être exclu.				
12703120 Vigne*Trt Part.Aer.*Aleurodes	1,2 L/ha	10/an	Non applicable	6 mois à compter de la présente décision	18 mois à compter de la présente décision
	Motivation du retrait : L'usage est retiré car un risque de contamination du produit en beauvéricine avant et après stockage du produit ne peut être exclu.				